

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Intervention d'Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Cérémonie des vœux de la Fédération Française des Télécoms

le 16 décembre 2015 —

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président d'Autorité de la Concurrence,

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Je suis très heureux d'être ici ce soir pour deux raisons principalement.

La première, c'est que ce sont les premiers vœux, et qu'en effet, en anticipant, vous vous êtes garanti un franc succès puisque personne encore n'est rentré vraiment dans cette période! Donc la lassitude ne s'est pas installée, les agendas ne sont pas bousculés et finalement, tout le monde trouve assez sympathique, puisque vous avez décidé de ne pas vous attarder en 2015, de tout de suite penser à 2016!

La seconde, c'est qu'il était bon d'avoir une occasion pour voir l'ensemble des acteurs et parler tranquillement avant les fêtes.

Plus sérieusement, vous avez, dans votre conclusion, relié ce moment que sont les vœux, avec les circonstances que nous venons de vivre. Et c'est vrai que c'est quand l'année tourne sur ses gonds qu'on regarde ce qui vient de se passer, les douze mois qu'on vient de franchir et qu'on essaie de se re-projeter – certains au travers de principes, de nouvelles résolutions, d'autres en essayant de remettre les choses en perspective. Et je crois que ce que notre pays a traversé, au-delà de certaines circonstances dramatiques et des terribles attentats, c'est aussi l'expérience de son propre défi qui a une composante économique, politique, mais aussi morale et culturelle.





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Et c'est ce problème qui nous est posé et qui va – quelles que soient les circonstances que je veux, comme vous, les plus heureuses possibles pour 2016 – de toute façon mobiliser nos énergies, qui va de toute façon accompagner notre travail.

Et la famille des télécoms n'est pas étrangère à ce défi qui est le nôtre, pour deux raisons très simples que je voulais développer. C'est que ce qui est en train de se passer dans notre société, dans notre économie, c'est le risque de voir certaines et certains exclus, éloignés d'une grande aventure mondialisée, où les choses vont de plus en plus vite, où les opportunités semblent de plus en plus nombreuses. Et bien souvent, lorsque le drame se joue, c'est que l'anomie s'est installée, c'est-à-dire l'isolement le plus complet. Ça ne suffit pas à expliquer, mais partout où les drames se sont joués – qu'ils soient évidemment le drame absolu et absurde du terrorisme, mais aussi le drame politique, qui est d'une nature totalement différente, mais qu'on a vu encore se jouer plus récemment et qui se joue de manière lancinante dans notre société – c'est parce que des femmes et des hommes ont considéré que l'histoire dont on leur parlait n'était plus pour eux, et qu'ils n'avaient plus accès à cette dernière. Et que finalement, il n'y avait plus de raison pour eux d'espérer grand-chose, puisqu'on avait trahi les promesses qui étaient celles de la République. Et au cœur de la bataille, il y a deux enjeux : l'enjeu de l'accès d'un côté, et l'enjeu des nouvelles opportunités et de l'innovation de l'autre.

L'enjeu de l'accès, c'est, en effet – vous en avez longuement parlé – celui des infrastructures. C'est souvent comme cela qu'on aborde votre secteur, il est fondamental, et moi, je voulais vous remercier pour tout ce qui a été fait durant cette année parce que, vous l'avez évoqué, nous vous avons largement mis à contribution. Les élus qui sont là – que je salue, chacune et chacun dans leurs responsabilités, même lorsque ce sont, j'oserais dire, d'anciens élus – le savent et ils ont porté avec conviction cette voix, à la fois dans la loi Croissance et Activité – où nous avons eu de longs débats et où on a essayé de faire avancer les choses – et puis au quotidien, dans l'action qui est menée par l'AVICCA, parce que c'est aussi comme ça qu'on fait vivre un dispositif.

Au fond, de quoi s'agit-il? D'abord, de s'assurer que l'accès aux réseaux mobiles est possible partout sur le territoire. Considérer qu'il y a encore des centre-bourgs qui ne sont pas couverts par la 2G, même si c'est à chaque fois à cause d'obstacles réels, c'est évidemment insupportable pour nos concitoyens. L'exclusion, j'en parlais, et le président LAUNAY le sait bien : nous sommes allés ensemble sur un territoire, le sien, et c'est la première chose dont on nous parle. Quand la téléphonie mobile n'est pas là, ne couvre pas le centre-bourg, vous pouvez raconter toutes les histoires que





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

vous voulez aux gens, c'est terminé, ils considèrent qu'on les a exclus du cours du monde.

Et donc nous avons fixé des objectifs clairs à la fois pour la couverture 2G et la couverture 3G, en donnant à l'ARCEP des pouvoirs de sanction qu'elle n'avait pas auparavant, et en faisant un travail de recensement des zones prioritaires qui, je le sais, a été parfois pénible, mais qui était nécessaire. Et on peut maintenant avoir un objectif clair, chiffré, respecté, consensuel, sur la couverture mobile de tous les centres-bourgs d'ici fin 2016 en 2G, et d'ici 2017 en 3G.

Au-delà de ce sujet, il y a cet éternel débat qui nourrit ce que d'aucuns appelleraient des distorsions cognitives, qui est que lorsque le centre-bourg est prétendu couvert, l'expérience physique montre que vous ne captez pas. Je pense que tout le monde ici présent a vécu ça, cela rend la vie, en particulier des élus, extrêmement difficile de même que, j'imagine, celle de certains responsables de votre secteur lorsqu'ils se déplacent. C'est précisément que la loi et la régulation sont ainsi faites : le centre-bourg est défini par des règles que vous connaissez parfaitement. Et nous en sommes donc venus à définir 800 zones prioritaires qui seraient couvertes par la téléphonie mobile, sur le territoire, avec un déploiement entre 2016 et 2020. Le recensement est en train de commencer, les premières réunions méthodologiques ont lieu – et là aussi je veux vous remercier pour la signature, le 21 mai dernier, de cette convention où vous avez accepté de financer ce que le texte de loi avait commencé à prévoir dans le cadre du débat et qu'il est ensuite venu clarifier et sceller. Ce sont ces conventions par lesquelles les opérateurs s'engagent à déployer ces 800 zones prioritaires par des antennes-relais, en plus de ce qui est décidé.

Au-delà de la couverture mobile, il y a l'accès au Très Haut Débit, vous l'avez mentionné, et ça, c'est la deuxième grande bataille. Nous en avons, là aussi, longuement discuté: je pense que nous avons clarifié le dispositif, à la fois de manière régulière entre nous, en faisant des points d'étape, et je crois pouvoir dire que le retard qui avait été pris dans les zones AMII est en train d'être comblé, en tout cas vous savez ma vigilance sur ce sujet; et puis dans les zones les moins rentables, nous avons, là aussi, grâce au travail parlementaire, amélioré, clarifié le dispositif en mettant en place un encadrement tarifaire. Et grâce au travail qui est en train d'être mené par l'ARCEP – dont je veux vraiment saluer le président et les équipes, parce que nous conduisons une collaboration sans laquelle tout cela ne serait pas possible – des lignes directrices sont mises en place qui permettront, là aussi, d'apporter plus de clarté. Je sais la vigilance de l'AVICCA sur ce sujet, et de la Mission Très Haut Débit,





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

et croyez bien qu'aujourd'hui, pour moi, le principal sujet sur ce volet est un sujet d'exécution. Et nous avons notre part à jouer.

Nous devions faire ce travail de clarification et la Mission Très Haut Débit, qui a mené ce travail d'arrache-pied et dont le directeur Antoine DARODES chapeaute maintenant l'Agence du Numérique, a passé beaucoup de temps à accompagner les collectivités pour monter les dossiers. Nous avons maintenant des dossiers qui concernent quasiment tout le territoire, et pour moi, le premier semestre de l'année 2016 sera concentré sur la mise en œuvre, la capacité à sortir les dossiers et la mobilisation sera pleine et entière : je l'attends de vous, mais elle sera pleine et entière en exécution de la part des pouvoirs publics, parce que c'est ce qui est attendu de nos concitoyens sur le terrain et c'est ce qui est absolument essentiel.

Je sais les inquiétudes qui peuvent exister sur ce sujet, en raison de quelques discussions communautaires encore en cours. Elles étaient normales, compte tenu de la notification de cette politique d'investissement que nous avons décidée à travers le Très Haut Débit. Je veux vous dire ici encore une fois mon optimisme quant à leur dénouement, car je crois que la Commission européenne – et en particulier la commissaire VESTAGER et ses services – ont compris les spécificités du modèle français, en même temps que le cadre clair et concurrentiel dans lequel nous opérons ce déploiement. Et donc j'espère que d'ici la fin de l'année, ou au tout début de l'année prochaine au plus tard, nous aurons les dernières clarifications officielles, mais elles ne sauraient constituer un blocage.

Pour parvenir à nos objectifs en termes d'infrastructures, l'investissement des opérateurs est essentiel. C'est vraiment la mission que nous attendons du secteur, et je veux ici également vous remercier pour l'investissement fait sur la bande 700, dans un cadre qui a été exemplaire – et je veux en féliciter l'ARCEP – puisque les règles ont été claires, stables, transparentes, parfaitement « secures » sur le plan juridique. Elles ont conduit à une enchère que d'aucuns craignaient houleuse et qui s'est terminée de manière extrêmement apaisée, avec un prix décemment supérieur à ce que les pouvoirs publics avaient considéré pour leur budget, sans pour autant porter atteinte à votre capacité résolue à investir davantage dans le Très Haut Débit et la couverture mobile. Nous avons donc trouvé le point d'équilibre dont je me félicite et qui nous laisse augurer une très belle année 2016.

Pour ce qui est des bruits qui concernent le secteur, au-delà, sur la consolidation : comme toujours, je n'aurai aucun commentaire sur ce point, si ce n'est de dire que notre priorité, c'est l'investissement et l'emploi dans le secteur, et que ça n'est qu'à





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

l'aune de ces critères que nous aurons à considérer les choix qui peuvent être faits, les avancées, les discussions. C'est ça, l'essentiel.

Au-delà de l'accès, le deuxième défi qui est le nôtre, qui est le vôtre, c'est celui de l'innovation et de la participation à la grande transformation du monde engendrée par le numérique. Parce que le numérique est en train de changer non seulement l'innovation technologique, mais aussi l'organisation industrielle, l'organisation même de la recherche, en amont, et l'organisation des usages – et d'aucuns dans la salle connaissent depuis plus longtemps et mieux que moi ce qui est en train de se jouer.

Cette grande transformation, elle implique des bouleversements profonds de nos façons de penser, de nos façons de consommer, de nos façons d'innover et de produire. Et le secteur des télécoms y a un rôle majeur. Majeur parce qu'il en est l'infrastructure, vous l'avez parfaitement rappelé, avec là aussi des défis d'innovation! Vous avez de nouveaux concurrents qui émergent, qui sont en train de devenir des champions – certains ont décidé d'ailleurs de s'impliquer eux-mêmes dans ce que les objets connectés imposeront, de nouvelles formes de transmission.

Mais au-delà de cela, cette transformation numérique n'est pas possible sans deux éléments sur lesquels je veux rapidement revenir : un cadre européen et une ambition européenne, et une capacité des grands opérateurs et des grands groupes à travailler avec l'écosystème.

Le cadre européen, c'est notre responsabilité. Mais elle est fondamentale. Nous travaillons beaucoup sur le plan national, et beaucoup de parlementaires ont réfléchi depuis plusieurs années – je pense à madame la Députée ERHEL qui est là avec nous – sur l'implication de cette transformation numérique, sur ce qu'elle impose, et elle sait combien aussi, pour être efficace souvent, il faut jouer la bataille au niveau européen. Et sur ce volet, je crois pouvoir dire que nous avons beaucoup fait avancer les choses ces derniers mois, qu'il s'agisse de la neutralité du Net, qu'il s'agisse de la protection des données personnelles : on ne peut que se féliciter des nouvelles du jour. Mais il y a encore un continent à construire, qui est celui qui garantira notre véritable souveraineté numérique à l'échelle européenne : celle qui permet d'avoir une garantie de nos préférences collectives, en termes économiques et en termes de libertés individuelles, et en même temps, celle qui donnera toute sa force à un marché numérique européen, comme on a progressivement su le construire dans le domaine des télécoms. Cette responsabilité, c'est la nôtre. Et c'est notre responsabilité de pousser ces idées qui, à la fois, permettront de défendre les engagements que nous





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

prenons à l'égard de nos concitoyens, mais en même temps, des intérêts économiques légitimes des acteurs que vous êtes, et au-delà.

Et ce travail, nous l'avons mené: vous étiez, pour un certain nombre d'entre vous, présents à la conférence numérique franco-allemande il y a quelques mois, et je dirais qu'un travail important a été conduit par plusieurs d'entre vous avec leurs partenaires allemands. La discussion doit se poursuivre à 28 pour trouver le bon cadre. Et c'est un cadre qui implique, cher Président LASSERRE, une politique de concurrence orchestrée, et vous en êtes l'un des inspirateurs, sur ce volet aussi, compte tenu de vos multiples fidélités, à la Concurrence et aux télécoms. Elle implique d'avoir une vision entière et ambitieuse de ce qu'est un marché unique, c'est-à-dire de faire tomber les barrières, qui sont autant de rigidités pour les acteurs et qui empêchent d'avoir une réalité d'un marché unique à 28, et en même temps, de définir un nouveau cadre de régulation à 28 sur les quelques points que j'évoquais : données personnelles et individuelles, processing de données, régulation des plates-formes, etc.

Et puis pour réussir cette bataille, il faut également votre engagement. Je le dis parce que cette transformation, elle se fait sous un nouveau jour ! Je ne veux pas être ici trop long et j'aurai l'occasion de m'exprimer à nouveau sur ce qu'est notre ambition sur les nouvelles opportunités économiques, mais la transformation suppose une capacité à innover entre les secteurs. Elle suppose une capacité à innover entre le monde académique et le monde de l'industrie, et elle suppose un travail, qui n'était pas une des forces françaises jusqu'ici, entre les start-up et les grands groupes. Parce que quand on regarde les faiblesses françaises, c'est vrai que cela a longtemps été cela : les grands groupes français ont leur âge, leurs habitudes et on a pu considérer parfois que ce qui n'était « pas inventé là », pour traduire imparfaitement un anglicisme bien connu, n'était pas forcément bon. Mais le monde de la disruption dans lequel nous vivons remet cela sur la table, et l'une des recettes pour réussir, c'est la capacité qu'auront les grands groupes, et en particulier les télécoms, à travailler avec l'écosystème entrepreneurial.

Je sais que vous êtes plusieurs à commencer à le faire, soit en investissant directement dans des startups, soit en nouant des liens commerciaux avec elles, soit en développant des fonds d'investissement. Et je pense qu'il est essentiel que, pour que les télécoms jouent cette transformation et l'aident à advenir, les liens d'innovation commerciaux et parfois d'acquisitions avec les start-up se développent encore davantage. Nul ne sait dire ce que seront les télécoms dans dix ans : en tout cas, je ne me risquerai pas, a fortiori ce soir, à le faire devant vous, et je pense que





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

d'ailleurs celles et ceux qui le tenteraient auraient forcément tort. Par contre, je sais une chose, c'est que celles et ceux qui considèrent que leur solidité, leur place de marché les exonèrent en quelque sorte d'aller chercher fiévreusement toutes les sources d'innovation, toutes les transformations possibles, de les aider à advenir, d'y participer, ceux-là se trompent déjà, et en quelque sorte, ont déjà perdu.

Et donc votre rôle, il est aussi là : aider à éclairer, aider à transformer, parce que les nouvelles opportunités économiques adviendront de notre capacité collective à innover, à faire grandir de nouveaux acteurs qui eux aussi ont beaucoup de choses à apporter, à créer, à transformer dans l'économie.

Voilà les quelques convictions que je voulais partager, et vous l'avez compris, elles sont marquées au sceau d'un optimisme lucide. Parce que dans les moments que nous traversons, je pense que la peur, l'inquiétude, le recroquevillement n'apportent que peu de choses, et au fond, donneraient tellement raison à celles et ceux qui nous ont attaqués et qui chercheront encore à le faire. Et donc notre responsabilité collective, chacun et chacun où nous sommes, c'est de construire l'avenir de ce pays, en prenant nos responsabilités, avec transparence, avec toute la part d'exigence et parfois de difficulté que le quotidien emporte, mais avec cette résolution ferme que devant nous, il y a quelque chose de mieux, que devant nous, il y a une capacité à porter en actes nos valeurs, à transformer le pays, à continuer à le faire avancer.

Dans cette transformation, le secteur que vous représentez ce soir et le travail qui est le vôtre au quotidien sont extrêmement importants. C'est pourquoi je voulais vous en remercier pour l'année passée, mais avec, vous l'avez compris, une ambition et une exigence encore renforcées pour l'année à venir. Ce qui m'autorise à vous souhaiter une excellente année 2016 à toutes et tous, par anticipation, mais c'est la marque de fabrique du secteur! Merci pour tout.

